



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

Rapport du 1^{er} juin 2022 concernant l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 690'000.- TTC destiné à la réalisation des études pour le réaménagement de l'axe Sarasin-Terroux

Sur proposition du Conseil Administratif, La Commission s'est réunie le 1 JUIN 2022 pour étudier le Crédit d'étude destiné à la réalisation des études pour le réaménagement de l'axe Sarasin-Terroux, en présence M. Frédéric GRILLET, Ingénieur civil du SATPE et de Mme Fabienne Reber, cheffe du SATPE

Après l'ouverture de séance par le président, ce dernier a passé la parole à M. Jimaja, qui a rappelé les enjeux de ce projet (amélioration de la mobilité douce, assainissement des voiries et arrivée du TNGS), M. Grillet, ingénieur du SATPE, a expliqué à la commission les divers aspects de l'organisation globale, avec une explication sur le rôle du pool de mandataires. Il a également détaillé le crédit d'étude, qui se monte à CHF 690.000 TTC, et a conclu en détaillant les phases des futurs travaux.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et ont obtenu les réponses désirées.

En particulier, les questions ont porté sur le coût et le rôle du pool mandataire, sur la potentialité des subventions (Confédération, Canton, FIE, OPB, FIA) des futurs travaux et sur le fait que ce projet se développe sur la base d'une large concertation avec les riverains et les citoyens.

Le crédit d'étude a été accepté par 4 oui et 2 abstentions par les commissaires.

La commission recommande au Conseil Municipal de la suivre en acceptant la délibération qui suivra.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Le Grand-Saconnex, le 1^{er} juin 2022

Francisco BRADLEY
Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

Rapport du 1^{er} juin 2022 concernant l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 2'621'000.- TTC destiné à la réalisation des travaux en lien avec la modération de trafic et l'assainissement des chemins du Jonc et Jacques-Attenville

Sur proposition du Conseil Administratif, la Commission s'est réunie le 1^{er} juin 2022 pour étudier le Crédit de construction destiné à la réalisation des travaux de modération de trafic et d'assainissement des chemins du Jonc et Attenville en présence Frédéric GRILLET, Ingénieur civil du SATPE et de Mme Fabienne Reber, cheffe du SATPE

M. Jimaja a rappelé l'historique qui a mené au vote du crédit d'étude le 11.04.2022 et le fait qu'une pétition était à l'origine de ce projet.

M. Grillet a ensuite exposé les détails du crédit qui se monte à CHF 2.621.000 TTC. Les travaux sont prévus pour durer jusqu'à la fin de l'été 2023.

Les commissaires ont relevé que le fait que cette réalisation, liée au crédit de construction, fait suite à une pétition de 2018. Les travaux envisagés répondent à cette demande et elle invite le CA à en informer les riverains.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et ont obtenu les réponses désirées.

Le crédit de construction de CHF 2.621.000.- a été accepté l'unanimité des membres votants.

Elle recommande au Conseil Municipal de la suivre en acceptant la délibération qui suivra.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Le Grand-Saconnex, le 1^{er} juin 2022

Francisco BRADLEY
Rapporteur



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport d'information concernant le Centre Sportif du Blanché, l'outil Signa-Terre et le CAD à l'école du Pommier

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 10 mai 2022 pour une séance d'information concernant :

- Le centre sportif du Blanché (CSB) : état des lieux, enjeux, perspectives
- L'outil Signa-Terre : optimisation énergétique du parc immobilier
- Passage au chauffage à distance (CAD) des 3 bâtiments de l'école du Pommier : avantages et désavantages

La séance s'est tenue avec la participation de M. POMATTO, conseiller administratif, de Mme REBER cheffe du SATPE, de M. METRY du SATPE, de M. BAJRAJ du Service des bâtiments et de MM. ROBYR et GAFNER de Signa-Terre. Un grand merci à toutes ces personnes qui ont permis une séance intéressante et ... bien remplie.

1) Le centre sportif du Blanché

Pour les détails, veuillez vous référer à la présentation de M. METRY du SATPE disponible sur CMNet sous « Commission équipements publics », séance du 10 mai 2022.

Le CSB, conçu en 1977, consiste en 5 terrains de tennis avec l'installation d'une bulle pour pouvoir jouer l'hiver, un clubhouse et un restaurant (1997), 2 terrains de football liés aux clubs + un troisième terrain ouvert à la population, 1 halle de pétanque (2001), des vestiaires (2007), et des entrepôts (locaux des jardiniers).

Les principaux problèmes sont les suivants :

- 1) De manière générale, le bilan énergétique du CSB est mauvais : classe G (échelle de A à G)
- 2) Pour être en conformité avec les normes actuelles en matière énergétique (OCEN), un gros effort devra être fourni concernant le bâtiment principal (vestiaires foot et tennis, buvette, cuisine, WC). Qui plus est, la structure est en mauvais état général avec des problèmes de carbonatation. La question soulevée : rénover ou démolir /reconstruire.
- 3) La bulle pour le tennis hivernal représente une importante dépense énergétique, nécessitant de trouver une alternative (halle fixe).
- 4) Mauvais état général du container provisoire des vestiaires foot à remplacer par une construction en dur.
- 5) Impossibilité pour les cars transportant les équipes de foot adverses d'accéder au parking du CSB, du fait de la pente de la rampe d'accès, les obligeant à rester en arrêt sur la route de Colovrex et par là posant un problème de sécurité routière.

Une étude sur la demande et l'offre sportive dans la commune est en cours, en vue de la programmation des équipements sportifs, en particulier du CSB.

Les commissaires se sont prononcés à l'unanimité pour une poursuite de l'étude/projet.

2) L'outil Signa-Terre: présentation faite par MM ROBYR et GAFFNER de Signa-Terre

Signa-Terre est en charge d'un projet d'optimisation énergétique du parc immobilier communal. Le déroulement des activités comprend 4 volets :

- Diagnostic de la situation énergétique (Immodata)
- Planification et chiffrage informatique (Stratus)
- Etablissement d'une surveillance énergétique (Immolabel).
- Interprétation des données, planification visant la mise en conformité aux normes édictées dans le domaine énergétique, rapport, budgétisation (Immostrat).

Il n'y a pas de présentation disponible mais on peut consulter leur site internet : www.signa-terre.ch.

3) Raccordement au chauffage à distance de l'école du Pommier : (cf. la présentation de M. Bajraj du Service des Bâtiments et Equipements Publics sur CMNet et carte des raccordements du quartier sous « Commission équipements publics », séance du 10 mai 2022).

Tout le quartier du Pommier sera raccordé au chauffage à distance, donc pourquoi pas les 3 bâtiments de l'école de ce même quartier.

Les avantages évidents concernent l'économie d'énergie et celle liée à l'entretien de la chaufferie.

Le désavantage le plus contraignant, c'est l'obligation d'établir un contrat SIG de 20 ans. Par manque de place, il n'est pas possible de conserver les chaudières actuelles, par ailleurs en bon état. Il semblerait que le CAD peut réserver quelques surprises quant au maintien d'une température constante dans de grands ensembles immobiliers (Avanchet, Le Lignon).

Concernant les coûts : celui du raccordement s'élève à CHF 99'000.- et celui annuel est identique à celui de la chaufferie.

Ce rapport a été approuvé par tous les commissaires ayant droit de vote et présents.

Grand-Saconnex, le 10 mai 2022

Gérard BISE
Rapporteur



GROUPE DE TRAVAIL « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL »

Rapport d'information sur l'avancement de l'avant-projet de PDCom

Sur demande du président, le groupe de travail (GT) s'est réuni en date du 16 mai 2022 afin de prendre connaissance de l'avancement des travaux de la révision du plan directeur communal (PDCom), et pour faire part de leurs réflexions dans le cadre d'un atelier.

Lors de la première partie de la séance, les commissaires ont suivi une présentation reprenant la structure du document, les principes directeurs ainsi que les orientations stratégiques. Puis, la présentation s'est focalisée sur le plan de la ville apaisée, sur les zooms sectoriels et le programme de mise en œuvre.

Dans un deuxième temps, les commissaires ont pris part aux réflexions dans le cadre d'un atelier sur les sujets suivants :

- Plan de la ville apaisée
- Habiter son quartier

Les commissaires ont eu l'opportunité de faire leurs remarques et de poser toutes leurs questions. Ils ont reçu les réponses nécessaires à leurs interrogations.

Le groupe de travail salue l'intégration des propositions des commissaires.

Le présent rapport est approuvé à l'unanimité.



Rapport d'information des délégués du Conseil municipal à l'association « Grand-Saconnex Natation »

L'assemblée générale de l'association « Grand-Saconnex Natation » (ci -après GSN) s'est tenue le 4 mars 2022 en présence de cinq membres.

Monsieur Julien Pontera, Président de GSN, déclare l'Assemblée générale ouverte à 19h10 et remercie les personnes présentes. Il présente son rapport d'activité et rappelle que les exercices de ces dernières années ont passablement été perturbés par le changement du fonds amovible (2017/2018 et 2018/2019). Ensuite, la situation sanitaire liée au Covid ainsi que d'autres travaux nécessaires au bon fonctionnement du bassin ont contribué à rendre les exercices 2019/2020 et 2020/2021 difficiles pour le GSN. Les fermetures exceptionnelles et les restrictions à cause de la pandémie ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'association. Une diminution importante au niveau des entrées s'est en effet fait remarquer par rapport aux exercices précédents. Le nombre grandissant de disfonctionnements du bassin de natation entrave aussi passablement les activités des utilisateurs de la piscine. Vu la fréquentation actuelle du bassin, il semble utopiste d'espérer une augmentation de cette dernière avant la rentrée scolaire d'août 2022.

Le Président remercie la Commune pour l'amélioration de la communication avec l'association, tant en ce qui concerne le service technique que les mesures prises durant la crise sanitaire. Actuellement, les informations circulent régulièrement sans retard.

Le Président informe qu'il ne se représentera pas une nouvelle fois au poste de Président, le temps étant venu pour lui de céder sa place après quelques 10 années de présidence.

Le trésorier, Monsieur Billy Simonin, explique que l'exercice 2020-2021 a été très particulier, malheureusement comme la majorité des exercices depuis la rentrée de septembre 2016. Les frais fixes sont restés globalement stables par rapport aux années précédentes. Les gardiens n'ont pas pu travailler durant l'exercice en entier à cause de la fermeture de la piscine, ce qui a pour conséquence que les charges sont peu élevées. Les frais du comité et de bureau ont également baissé de manière importante. De l'autre côté il y a eu des frais extraordinaires en lien avec des remboursements liés aux multiples fermetures du bassin et donc à l'impossibilité de maintenir les cours. S'agissant des produits, les revenus ont été très faibles tant pour les entrées, qui ont pratiquement diminué de moitié, que pour l'Ecole de natation et l'Accoutumance à l'eau. Le résultat est une perte de plus de 9000 CHF.

Le rapport des vérificateurs des comptes a été lu par le trésorier, les vérificateurs étant excusés. Les comptes relatifs à la saison 2020-2021 sont déclarés exacts. La décharge est donnée au trésorier.

M. Cédric Galichet donne le rapport de responsable de la formation des gardiens. Il explique qu'en raison de la situation sanitaire, la validité des brevets de sauvetage arrivant à échéance durant la pandémie a été prolongée pour tenir compte de la fermeture de l'ensemble des bassins suisses. En



janvier 2022, l'ensemble des brevets des gardiens et des monitrices ont été mis à jour. De plus, les gardiens ont recyclé le Pool-pro, tandis que les monitrices ont recyclé le Pool-plus. Monsieur Galichet remercie la Commune et le Service technique de cette dernière pour leur soutien.

En l'absence de la responsable de l'école de natation et de la responsable de l'accoutumance à l'eau, aucun rapport n'a été présenté.

Les rapports présentés sont approuvés à l'unanimité.

S'en suit l'élection du nouveau comité de gestion. Le Président, Julien Prontera, ne se représente pas pour le poste de Président. Sami Gammoudi est élu Président et Monsieur Julien Prontera est élu Vice-Président. Les autres membres du Comité sont réélus.

L'équipe des gardiens accueille un nouveau membre, Monsieur Karim Laville. Le reste de l'équipe demeure identique.

L'Assemblée générale se lève à 19h50 et est clôturée par une verrée.

La déléguée,
Carla Edelenbos

Le Grand-Saconnex 17 mai 2022